

Invitations adressées le 17 juin 2019 par la directrice de l'école.

Le conseil d'école s'est réuni le jeudi 27 juin 2019 à 18h30.

Secrétaire de séance : Mme Belkis

Circonscription d'Obernai	MEMBRES PRÉSENTS		
		Nom	Qualité
École primaire de Valff	Membres de droit	Mme Braun	Directrice Enseignantes
		Mmes Lauber, Leroy, Messe, Naegel	
		M. Lutz Mme Rosfelder	Maire Ajointe au maire
133 rue Principale 67210 Valff	Membres élus	Mmes Belkis, Ehrhart, Freyder, Nourry-Hatterer,	Représentantes des parents d'élèves
03.88.08.70.31	Excusées	Mmes Trapp, Herr-Saderi, Mmes Baqué, Ehret, Mme Lutz-Rohmer, Mmes Mathern, Taesch, Soumann	Enseignantes Atsem Ajointe au maire Représentantes des parents d'élèves

Ordre du jour:

1. Approbation du Procès-verbal du Conseil d'école n°2
2. Actions pédagogiques
3. Bilan du projet d'école 2015-2019
4. Point financier
5. Travaux, entretien et investissements dans l'école
6. Sécurité
7. Rentrée scolaire 2019-2020
8. Préparation des élections des représentants des parents d'élèves
9. Questions des parents

1/Approbation du PV du Conseil d'Ecole n°2

Le procès verbal du 2ème conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

2/Actions pédagogiques

A l'exception du visionnage de courts métrages, les actions pédagogiques annoncées lors du second conseil ont eu lieu.

-Bibliothèque municipale : le système de prêt d'ouvrages pour les élèves de maternelle s'est poursuivi toute l'année. La directrice, au nom des enseignantes de maternelle, remercie les bénévoles de la bibliothèque pour leur disponibilité.

Actions complémentaires :

- mardi 21 mai : accueil des élèves de CM1-CM2 de Bourgheim, journée sportive
- lundi 3 juin : découverte de Strasbourg et animation au Planétarium pour les élèves de cycle 2.
Prise en charge par la coopérative scolaire de 7. 98 euros par élève.
- mardi 4 juin : journée au Naturoparc pour les élèves de maternelle.
Coût de la sortie : 621 euros. Prise en charge par la coopérative scolaire : 5.40 euros par élève.
- jeudi 13 juin : animation au Jardin du livre pour les élèves de CM2. Nos remerciements à Mme Bour.
- lundi 17 juin : activité athlétisme pour les élèves de cycle 3, au stade d'Obernai.
Prise en charge des frais de transport par la coopérative scolaire : 80 euros.
- mardi 18 juin : remise des prix du concours de dessin organisé par la banque locale
- intervention d'un apiculteur en maternelle dans le cadre d'un cycle de travail sur les abeilles
- vendredi 21 juin : invitation des futurs élèves de petite section et leurs parents à une visite des locaux de la maternelle. 14 familles présentes sur les 15 invitées.
- lundi 24 juin : temps d'échange entre les GS et les CP, dans le cadre de la liaison entre la maternelle et le cycle 2.

Actions à venir :

- vendredi 28 juin : sortie des élèves de CP et CE1 à Sainte-Marie-aux-Mines pour l'évènement Minéral et Gem. Prise en charge de la coopérative scolaire : 12.70 euros par élève.
- mardi 2 juillet : sortie d'observation des insectes de la rivière pour les élèves de la classe de CE2-CM1
- vendredi 5 juillet : kermesse. Au nom de l'équipe enseignante, la directrice remercie M. et Mme Hatterer, Mmes Freyder et Taesch pour leur investissement, la municipalité pour la mise à disposition de la salle polyvalente, les commerçants et les familles pour leurs dons de tombolas, les parents volontaires et engagés dans le bon déroulement de la fête. La directrice remercie également l'équipe enseignante pour son engagement.

Action annulée :

- mardi 2 juillet : spectacle pour la classe de CM1-CM2 en liaison avec la classe de CM1-CM2 de Bourgheim et le collège du Torrenberg à Heiligenstein. Spectacle annulé pour cause de report du brevet.

La commune invite les enfants du village à la cérémonie des brioches, le vendredi 5 juillet, à 19h15. Les familles sont invitées à se réunir avec les élus et l'équipe éducative pour marquer la fin de l'année scolaire. Lors de cette cérémonie, par son discours, M. le Maire mettra à l'honneur les élèves de CM2 en partance pour le collège et les élèves de CP qui terminent leur 1^{ère} année de « lecteur ».

3/Bilan du projet d'école 2015-2019

Objectif : Favoriser l'accès à la culture sous toutes ses formes

- Jumelage triennal avec le service éducatif du château du Haut-Koenigsbourg
- Découverte d'une forme de spectacle vivant : l'opéra
- Fréquentations d'espaces culturels : bibliothèque municipale, musées, cinéma, CIP d'Andlau, le Vaisseau...

Objectif : développer le langage

- Projets pluridisciplinaires : quatre saisons, l'archétype de l'ogre, l'Afrique...
- Appropriation d'un outil pour apprendre à raconter : Narramus

Objectif : mettre en place les conditions pour permettre aux élèves de réussir

- Semaine de la lecture
- Harmonisation des supports dans les classes élémentaires
- Harmonisation des pratiques et des outils d'enseignement en orthographe et grammaire

Ces actions menées ont un effet positif sur la réussite des élèves : aux évaluations CP et CE1, les élèves atteignent un taux de réussite supérieur à 80 % pour les items de compréhension ; l'harmonisation des pratiques fluidifie le parcours scolaire de nos élèves ; les projets fédérateurs motivent les élèves et permettent une ouverture vers les familles.

4/ Point financier

145,60 € ont été récoltés grâce à la vente des photos de classe. Ce bénéfice a permis de financer en partie l'achat d'une malle d'instruments de musique pour une valeur de 212 euros.

Le bilan de la kermesse sera présenté au 1^{er} conseil d'école de l'année scolaire 2019-2020

La visite de l'exposition Namibia, une génération de jeunes talents, au musée Würth d'Erstein pour les 6 classes de l'école, a été entièrement prise en charge par la coopérative scolaire pour un montant de 534 euros.

Les participations volontaires des familles reversées en début d'année ont été entièrement dépensées : cotisation OCCE, financement du transport, sortie scolaire, matériel de bricolage, ingrédients pour la réalisation de recettes...

Les dépenses supplémentaires sont prises en charges par la coopérative scolaire : 600 euros de budget de transport pour les sorties et 6 euros par élève pour l'achat de matériel spécifique au fonctionnement des classes.

5/Travaux, entretien et investissement dans l'école

Remerciements adressés à la municipalité pour la préparation de l'espace jardin dans la cour de la maternelle par les employés communaux, le démontage du TBI et l'installation d'un photocopieur supplémentaire.

Remerciements adressés pour les frais engagés :

- achat d'une plastifieuse A3 d'une valeur de 224 euros.
- budget exceptionnel pour l'achat de jeux de cour pour un montant de 153 euros.
- livres offerts aux élèves de CP par la municipalité pour un montant de 76 euros.
- prise en charge du transport des élèves pour la visite du collège pour un montant de 35 euros.

Demandes validées lors du second conseil d'école et restées en attente :

- l'obtention d'une ou deux clés supplémentaire du portail de la maternelle
- l'installation de bancs pour la cour de l'école maternelle

Ces demandes seront traitées durant la période des congés estivaux.

Des marquages au sol dans la cour de maternelle devraient être ajoutés durant l'été.

Regret transmis quant à la convocation tardive de Mme Ehret à sa formation d'Atsem, formation qui se déroulera sur les dernières journées de classe et sur les congés de l'intéressée.

Un accord de récupération des heures effectuées durant les congés est prévu par la municipalité.

Travaux soumis au vote du prochain conseil municipal : l'installation de vidéoprojecteurs fixes et de tableaux blancs dans deux salles de classe.

Demande complémentaire : l'ajout de stores dans le couloir du bâtiment avant et dans le bureau de direction. La demande sera étudiée.

6/Sécurité

Exercice incendie : vendredi 22 mars

Exercice PPMS, mardi 25 juin, simulation de séisme

Tous ces exercices se sont déroulés dans le respect des règles d'évacuation ou de confinement.

Pour chacun de ces exercices, l'équipe enseignante veille à un temps d'échange avec les élèves pour rassurer et expliquer.

Les 5 exercices obligatoires ont été réalisés.

Mouvement enseignant :

Pas de changement annoncé dans l'équipe enseignante.

Mme Herr-Saderi exercera deux jours sur l'école de Valf : une journée pour assurer la décharge de direction de Mme Braun, une journée pour compléter Mme Trapp qui exerce à temps partiel. Ces journées restent à définir.

Effectifs annoncés: 133 élèves

Répartition par cycle :

Cycle 1 Petite, moyenne et grande section	Cycle 2 CP, CE1, CE2	Cycle 3 CM1, CM2
54	50	29

Répartition par classe d'âge :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
15	16	23	10	17	23	16	13

Organisation pédagogique retenue et validée par Mme Gasser, Inspectrice de l'Education Nationale.

6 classes organisées de la manière suivante :					
PS-MS	MS-GS	GS-CP	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1-CM2

La répartition des élèves sera affichée à la pré-rentrée.

Rentrée des classes :

La rentrée des classes est fixée au lundi 2 septembre à 8h15.

Rentrée échelonnée pour les élèves de petite section de maternelle :

Pour les élèves de petite section uniquement : organisation d'une rentrée échelonnée le lundi 2 septembre. Cette rentrée en petit effectif est réfléchiée dans l'intérêt des enfants et de leur famille, elle permet pour tous une rentrée plus sereine.

Tous les élèves de petite section feront leur entrée le lundi 2 septembre et seront accueillis sur deux plages horaires :

-groupe 1 : 8h15 à 9h45, avec un accueil possible jusqu'à 8h30,

-groupe 2 : 10h à 11h30, avec un accueil possible jusqu'à 10h15.

La répartition des groupes sera affichée dès le mois de juillet et a fait l'objet d'une communication directe aux familles lors de la visite des locaux.

Le mardi 3 septembre, tous les élèves seront accueillis en classe entière.

Rappel des horaires de l'école :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h15 à 11h30 et de 13h30 à 16h15.

Liste de matériel :

Les listes de matériel sont diffusées aux familles la première semaine de juillet.

Les élèves de CM2 se verront offrir à la prochaine rentrée un agenda santé, agenda qui sera utilisé quotidiennement. La Ligue contre le cancer, en partenariat avec le Rectorat de Strasbourg et la Maison pour la Science, a piloté ce projet "d'agendas santé", réalisés par plusieurs classes de cycle 3 de l'Eurométropole et leurs professeurs. Ces agendas comprennent des textes et illustrations pour sensibiliser les élèves, et leurs parents, aux problématiques de santé comme l'alimentation, les conduites addictives, le sommeil... Ils constituent des outils pédagogiques d'appui pour le parcours éducatif de santé.

8/ Préparation des élections des représentants des parents d'élèves.

Désignation du bureau des élections parmi les membres du conseil d'école.

Ce bureau des élections, présidé par le directeur de l'école, est composé :

- d'un professeur des écoles : Mme Leroy
- de deux parents d'élèves : Mmes Belkis et Ehrhart
- d'un représentant de la collectivité locale : Mme Rosfelder

Ce bureau assure l'organisation des élections et veille à leur bon déroulement. Il précise le lieu et l'heure d'ouverture et de fermeture du scrutin. Il détermine sous quelle forme les parents doivent accuser réception des documents relatifs aux élections.

9/ Questions des parents

Les représentantes des parents d'élèves souhaitent rappeler leur rôle. Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière de ces instances participatives : ils y ont voix délibérative. Ils votent le règlement d'école, adoptent le projet d'école, donnent leur avis et font des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école, donnent leur accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles, peuvent proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire.

Les représentants des parents d'élèves jouent un rôle de relais et de médiateur entre les familles et les enseignants.

En aucun cas, les représentants des parents d'élèves n'assurent le rôle des associations de parents d'élèves. Les associations de parents d'élèves disposent du droit d'informer, de communiquer, de disposer de moyens matériels d'action (boîtes aux lettres, panneaux d'affichages, éventuellement locaux), de diffuser des documents permettant de faire connaître leur action, d'intervenir, pour les organisations représentées au conseil supérieur de l'éducation, au conseil académique et au conseil départemental de l'éducation nationale, dans toutes les écoles et tous les établissements d'enseignement publics.

Aucune question formulée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.

A Valff, le 28 juin 2019

La directrice,

S. Braun

La secrétaire de séance,

A. Belkis

Copies du procès verbal transmises aux destinataires suivants :

- Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Monsieur le Maire de la commune de Valff
- Mesdames les Adjointes au Maire de la commune de Valff
- Les représentants des parents d'élèves

Procès verbal affiché dans les locaux de l'école, accessible aux parents.